Jacques LECLERC

SUPPLÉANT

Léopold ROLLIN

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 12 Mars 1978

6e Circonscription de Meurthe-et-Moselle

Chères Electrices,

Chers Electeurs,

Depuis plusieurs années, vice-président des Syndicats mixtes pour l'industrialisation de Briey, Batilly, Longwy, Villers-la-Montagne et les régions avoisinantes, je travaille régulièrement sur les zones industrielles que j'ai fait financer alors que j'étais directeur du Conseil des Ministres de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.

J'ai aujourd'hui la satisfaction de contribuer par mon action, suivie et tenace, à la création en cours de nombreux emplois, principalement à la SAVIEM. Or je constate dans mes réunions avec les élus municipaux et habitants, qu'au moment où le but est en vue, combien grande est l'inquiétude de la population quant aux lendemains, qu'il s'agisse de l'avenir de la sidérurgie, des mines de fer ou même de la SAVIEM.

Je me dois de rectifier des contre-vérités.

SIDÉRURGIE

Il est faux de dire que la sidérurgie lorraine est condamnée. Si des marchés extérieurs sont perdus, notamment dans les pays en voie de développement, le marché national offre encore de grandes possibilités, surtout pour les aciers de qualité que consomment les industries d'avenir telle que l'industrie automobile, ou l'industrie aéronautique... C'est vers cette sidérurgie fine que nous nous orientons.

En attendant j'ai prôné la fermeture du marché français aux aciers japonais et autres qui nous envahissaient à des prix de dumping. Le Conseil Général, le Conseil Régional m'ont appuyé par des votes acquis à une très large majorité, ainsi que la presse régionale l'a rapporté ; le gouvernement français a obtenu, à mon avis trop tardivement, l'accord des autres gouvernements des pays du Marché Commun sur des mesures de protection du marché intérieur.

Nous sommes ainsi passés par le plus bas et les carnets de commandes se regarnissent enfin, ce qui permet une reprise de la production.

MINES DE FER

Il est faux de penser que les mines de fer lorraines sont condamnées. Après avoir pris en considération uniquement les prix de revient du minerai, la sidérurgie reconnaît aujourd'hui la nécessité d'assurer la sécurité de ses approvisionnements en minerai.

Comme l'a prouvé la cruelle expérience du pétrole arabe, comme le montrent les actions du Polisario, un risque militaire et politique existe sur le minerai de Mauritanie.

Seul le minerai du sous-sol lorrain offre à nos industries une sécurité totale d'approvisionnement, qui compense un prix de revient un peu plus élevé.

De mes nombreux travaux, j'ai acquis la conviction que, tous ensemble, administration, professionnels, syndicalistes et élus, nous pouvons défendre la production actuelle de 30 millions de tonnes de minerai par an et maintenir la vocation minière du bassin.

SAVIEM

Il est faux de faire courir le bruit que l'implantation de la SAVIEM est compromise, ou que les emplois offerts seraient uniquement des O.S., l'encadrement venant d'ailleurs.

Suivant personnellement avec mon suppléant, M. ROLLIN, maire de Batilly, les travaux d'infrastructure, qui s'élèvent à trois milliards de francs, j'affirme que le calendrier en est respecté et que les autorités nous octroient les crédits, au rythme où nous le demandons.

J'atteste que la SAVIEM prend en charge dès leur aménagement les 100 hectares de terrains et y édifie les bâtiments nécessaires au montage des véhicules. La production commencera, comme prévu, courant 1979. Aujourd'hui l'embauche a débuté. Cadres et techniciens lorrains sont d'ores et déjà recrutés et envoyés en Normandie, à Blainville, se former à leurs futures responsabilités avant de revenir à Batilly constituer l'encadrement.

Quant à la ventilation des emplois entre ingénieurs, cadres, techniciens, ouvriers professionnels et ouvriers spécialisés, la presse l'a publiée avec les grilles de salaires, valeur début 1977.

INDUSTRIALISATION

Léopold ROLLIN et moi-même invitons tous ceux qui s'intéressent à la réindustrialisation de la région, professionnels, syndicalistes, élus, etc. à nous rejoindre au sein d'un Comité chargé de prospecter et faciliter l'implantation de nouvelles industries dans la circonscription. Il y a là un travail dont le caractère passionnant m'a fait accepter la mission qui m'est confiée et justifie mon installation de manière définitive à Briey, où en permanence, je suis, avec mes collaborateurs, à la disposition et au service de tous, sans aucune distinction de quelle nature que ce soit.

Déjà les maires et les populations ont pu vérifier l'aide que, grâce à mes expériences internationale, nationale, régionale et départementale, je puis leur apporter face à une bureaucratie envahissante, qu'il convient d'humaniser et non de développer.

Les agriculteurs ont pu vérifier en maintes occasions qu'ils pouvaient compter entièrement sur le concours le plus complet « des LECLERC ». Mes 6 enfants sont d'ailleurs très sensibles à la proposition du président François Guillaume, de donner le nom de ma femme, Claire LECLERC, disparue tragiquement, à la nouvelle construction de l'Association lorraine pour la productivité de l'agriculture.

Les commerçants et artisans ont trouvé en moi un défenseur combatif face à une fiscalité déraisonnable ou à des administrations incompréhensibles.

Les retraités, les veuves, les handicapés, les déshérités, savent par expérience l'appui que je ne cesse de leur apporter dans la défense de leurs droits et l'amélioration de leur sort.

Les anciens combattants, mes camarades, m'ont toujours vu à leur côté dans la lutte pour nos justes revendications, dont le « rapport constant » et les pensions de veuves.

Les petites et moyennes entreprises locales n'hésitent pas à me saisir pour obtenir que les adjudications de travaux publics leur soient attribuées à conditions de prix égales.

Les étudiants, pas seulement les miens, peuvent témoigner de mes préoccupations de leur trouver des débouchés au terme de leurs études, dont les programmes ont besoin d'être mieux adaptés aux besoins de la vie moderne.

EN CONCLUSION

Quant aux populations ouvrières si, à travers cinq élections en quatorze ans, elles ont toujours assuré mon succès dès le premier tour, c'est qu'elles savent que je ne considère pas l'affirmation de leurs justes revendications et de leurs légitimes aspirations comme des slogans. Je n'attends pas les campagnes électorales pour réclamer la revalorisation du travail manuel qui, pour moi, passe non pas par des discours mais par la feuille de paye. Je regrette qu'il ait fallu attendre les présentes élections pour que l'unanimité se fasse sur un niveau raisonnable du SMIG.

Mais pour faire face à toutes nos difficultés, dans un monde difficile, où notre mission principale est de résorber le chômage et de supprimer la misère, je déclare fermement aux différents courants politiques libéraux qui m'ont investi, que l'on ne pourra pas gouverner demain en s'appuyant uniquement sur la moitié des Français.

J'affirme que le succès de toute politique passe par le concensus d'une large fraction du peuple de France, ce qui implique nécessairement l'élargissement de la majorité libérale. C'est la condition du rétablissement de notre économie et la garantie de la paix sociale, de la sécurité et de la liberté pour tous. Faites confiance à Jacques LECLERC et à Léopold ROLLIN.



Jacques LECLERC

Né le 26 juillet à Vézelise (54)
Marié - 6 enfants (3 garçons, 3 filles)

Diplômé de l'Ecole Polytechnique (promotion 1943)

Diplômé de l'Ecole Nationale d'Administration E.N.A. (promotion Croix de Lorraine 1946-1947)

Ancien élève de l'Institut d'Etudes politiques de Paris (1945-1946)

Docteur en droit et en sciences économiques

Lieutenant colonel de réserve, breveté d'Etat-major

Chevalier de l'ordre national du mérite, à titre militaire - Croix du combattant volontaire (1939-1945)

Ancien directeur du Conseil des Ministres de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (C.E.C.A.) à Luxembourg, puis du Conseil des Ministres des Communautés Européennes à Bruxelles (1953-1973)

Maître de Conférences d'Actualité Economique à l'Institut d'Etudes politiques de Nancy

Conseiller Régional de Lorraine (depuis 1977)

Conseiller Général de Meurthe-et-Moselle (élu en 1964, réélu en 1970 et en 1976)

Rapporteur Général du Budget du Département

Président de la Commission du Plan du Conseil Général

Vice-Président du Sydicat Mixte pour le développement industriel du Bassin de Briey (zones industrielles de Briey-La Chesnois et de Batilly) et du Syndicat Mixte pour le développement industriel de la Région de Longwy (zones industrielles de Villers-la-Montagne Longwy)

Membre du Sous Comité de Formation collective et de Promotion sociale dans le Bassin Ferrifère de Briey



Léopold ROLLIN

Suppléant

Né à Pournoy-la-Grasse (57) le 9 avril 1928, Léopold ROLLIN est marié (1952) et père de 3 enfants. Il est installé à Batilly depuis 1937. Ses parents étaient agriculteurs à ANOUX-le-GRANGE. Léopold ROLLIN n'a pas repris l'exploitation paternelle. Aussitôt après la dernière guerre, il s'est fait embaucher à la mine du Paradis à Batilly où maintenant il est agent de maîtrise au fond.

Depuis 1959, Léopold ROLLIN participe à la gestion de la commune de Batilly. Il a été réélu brillamment en mars 1977, au premier tour. Les conseillers municipaux de Batilly lui ont renouvelé leur confiance, en lui confiant à nouveau le siège de maire.

Léopold ROLLIN est un homme solide, réaliste, efficace.

Il connaît aussi bien les problèmes de la circonscription que ceux de la corporation minière.

Vu, les candidats.

IMPRIMERIE GILLET - 54150 BRIEY